

Les présidents des aérodromes wallons expriment un malaise général du secteur

Les présidents des aérodromes de Spa, Namur et Saint-Hubert s'unissent pour exprimer le malaise qui règne dans le secteur aéronautique wallon. Chaque club rencontre son lot de problèmes. Ils vont demander une entrevue au secrétaire d'État Melchior Wathelet pour défendre leur position.

La fermeture de l'aérodrome de Spa-La Saventrière fin février a mis en évidence les difficultés rencontrées par ces petits clubs aéronautiques. Les présidents de clubs de Namur et de Saint-Hubert étaient présents lundi à Spa, lors de la manifestation en soutien à l'aérodrome. Ils ont l'impression d'être abandonnés par le monde politique et expliquent un malaise général au sein de l'aviation générale.

« Le coup de projecteur sur l'aérodrome de Spa a au moins le mé-

rite d'avoir rassemblé les liens entre les aérodromes wallons, explique Renaldo de Oliveira, le président du club de Spa. Avant, chacun gérait ses problèmes dans son coin. Les différents aérodromes menaient seuls leur combat. »

À Saint-Hubert, l'aérodrome est au cœur d'une polémique suite à un projet d'agrandissement. À Namur, c'est l'extension de l'aérodrome de Charleroi qui met en difficulté le petit aérodrome de Temploux qui ne pourrait plus avoir la permission de survoler certaines zones...

Du côté du ministère du transport aéro (la DGTA), on serait également conscient du problème. Une lettre aurait été envoyée au secrétaire d'État à la mobilité, le collégien Melchior Wathelet, pour l'alerter sur les problèmes rencontrés dans l'aviation en Wallonie.

« C'est un signal positif envoyé par la DGTA, souligne encore Renaldo de Oliveira. C'est bien que le ministère bouge ! En Flandre, les aérodromes sont deux fois plus nombreux qu'en Wallonie et ils sont davantage soutenus par les autorités. Ils reçoivent plus de sub-

sidés que nous. » Les présidents des aéro-clubs wallons veulent donc se réunir et demander une audience auprès de Melchior Wathelet. **« Nous espérons pouvoir faire la semaine prochaine, poursuit le responsable du club spadois. Chacun pourra expliquer sa position. Mais il faudra faire un condensé, je doute que le secret-**

aires de Spa, Namur et Saint-Hubert s'unissent pour exprimer le malaise qui règne dans le secteur aéronautique wallon. Chaque club rencontre son lot de problèmes. Ils vont demander une entrevue au secrétaire d'État Melchior Wathelet pour défendre leur position.



La mobilisation en faveur des aérodromes se renforce.

VERS UN RÈGLEMENT DU SITE DE SPA ?

Le tribunal sera saisi du dossier de l'aérodrome demain en référé

C'est ce jeudi que le tribunal de première instance, saisi en référé par la Ville de Spa, se penchera sur le dossier de l'aérodrome. « Les avocats de la Ville demandent le respect du bail emphytéotique signé entre la Région wallonne et Spa et qui prévoit l'exploitation de l'aérodrome par les pouvoirs publics, explique l'échevin spadois Paul Mathy. Parallèlement à ça, on va défendre devant le Conseil d'État que le permis délivré par les fonctionnaires délégués en

septembre 2012 est légal. » A-t-il bon espoir que la justice donne raison à Spa et permette, en attendant de juger du fond du dossier, la réouverture de l'aérodrome ? « Je ne possède pas de boule de cristal, sourit Paul Mathy. Mais les juristes qui se sont penchés sur le dossier étaient résolument optimistes. Même s'il est toujours difficile de prédire la décision d'un juge, on reste donc positif. » Pour la Ville de Spa, il y a trop d'in-

térêts en jeu (plus d'une quarantaine de personnes travaillent sur l'aérodrome) que pour laisser le site fermé. Le juge pourrait en tenir compte, avant de donner un avis plus formel sur le permis en lui-même. « C'est une matière complexe, termine l'échevin réformateur. On verra ce que le juge décide. » La décision est attendue assez rapidement, peut-être dans les quinze jours suivant l'audience d'après Paul Mathy. ■



Les présidents des aérodromes de Namur, Spa et Saint-Hubert.

605

JEAN-PHILIPPE EMBRECHTS